 <p>Eglise Évangélique Réformée du canton de Vaud</p>	<p>REGION MORGES – AUBONNE</p> <p>GROUPE DE TRAVAIL DOTATIONS</p> <p>Monsieur Daniel Wanner, rapporteur Chemin Sus-le-Puits 16 1167 Lussy-sur-Morges Tél. mobile: 078 603 57 85 Courriel : <a href="mailto:conseil-paroissial.slv@eerv.ch">conseil-paroissial.slv@eerv.ch</a></p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## FONCTIONNEMENT DU MODELE « POT COMMUN » (VERSION 10 OCT APRES RENC GTD)

*En italique, ce qui a été ajouté après le GTD du 2 octobre*

La **dotation nominale** est la répartition de la dotation entre les lieux d'Eglise, par postes entier ou demi-postes

Les **tâches régionales** sont les tâches effectuées par des ministres paroissiaux sous la responsabilité d'un CSC ou du Conseil régional (exemple formation jacks, KT 7-8, KT 11, EMS, info-com, coordination, ...)

La **soutien poste vacant** est la force de travail mise à disposition du lieu d'église qui a un poste vacant par les autres lieux d'Eglise, y compris les services communautaires et la Région (MCO et RIR). *Le calcul du % EPT à remplacer pour poste vacant ne serait pas la totalité d'EPT du poste vacant, mais si il y a 1.5 poste vacant sur une dotation de 15 EPT, il y a donc 10% de la dotation qui est vacante, c'est donc le reste, c'est à dire 90% de 1,5 Ept qui sera à mettre dans le pot commun. Et c'est le 90% de chaque poste vacant qui sera remplacé dans le Lieu d'Eglise.*

Les **tâches régionales** et le **soutien poste vacant** constituent ensemble le **pot commun**.

La dotation paroissiale totale moins le pot commun donne la **dotation disponible** totale pour les paroisses. Les paroisses font ce qu'elles veulent avec leur dotation disponible.

La **dotation disponible** totale pour les paroisses est répartie entre les paroisses selon le nombre de protestants, pondéré de la plus ou moins grande dispersion géographique

Pour une équipe de ministres d'une paroisse, la différence entre la **dotation nominale** et la **dotation disponible** va au pot commun. Un seul, ou plusieurs ministres de cette paroisse peuvent contribuer au pot commun, en fonction des compétences, de la géographie, de la continuité de la tâche.

Une paroisse qui a un poste vacant reçoit de l'aide des autres paroisses, et des postes MSC ou MCO ou RIR. Le pot commun est géré par le coordinateur, sous la responsabilité du CR, avec le colloque des ministres.

La **souplesse** s'exerce grâce au pot commun

### *Qui est répondant ?*

*Le cahier des charges du ministre « pot commun » qui vient en soutien à un lieu d'Eglise dont un poste est vacant est établi par ledit lieu d'Eglise.*

*Le cahier des charges du ministre « pot commun » qui effectue des tâches régionales est établi par le lieu d'Eglise dont dépend cette tâche.*

### *Différence avec le modèle actuel*

*Le problème des postes vacants est géré au niveau de l'Ensemble régional et non pas du lieu d'Eglise ayant un poste vacant.*

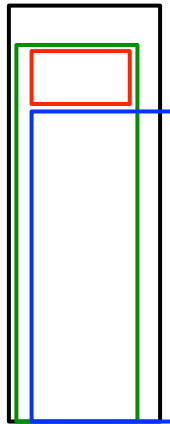
*Les postes régionaux aussi (MSC FA, MSC PS MCO et RIR) contribuent au **soutien poste vacant**, et ils peuvent aussi en bénéficier.*

La différence avec le modèle « pool régional » est que le pot commun ne jouit pas d'une dotation en postes, mais de % de ministres appartenant aux lieux d'Eglise, tandis que le « pool régional » dispose d'une dotation de ministres qui se consacrent essentiellement à cela.

## Modèle pot commun

### *Exemple pour une paroisse sous dotée*

**Dotation nominale : 1.5 EPT**



Dotation théorique 1.78 EPT en fonction du nb de protestants

**Pot commun**

= Tâches régionales des MP + Solidarité poste vacant

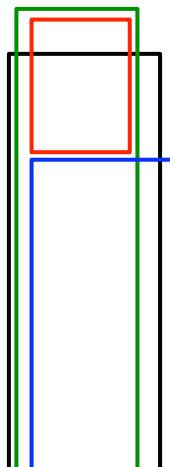
= Dotation nominale moins dotation disponible

Dotation disponible : même % de la dotation théorique que chaque autre paroisse et que régionalement (équité)

## Modèle pot commun

### *Exemple pour une paroisse sur dotée*

**Dotation nominale : 2 EPT**



Dotation théorique 1.78 EPT en fonction du nb de protestants

**Pot commun**

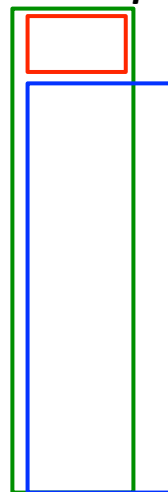
= Tâches régionales des MP + Solidarité poste vacant

= Dotation nominale moins dotation disponible

Dotation disponible : même % de la dotation théorique que chaque autre paroisse et que régionalement (équité)

## Modèle pot commun

### Exemple pour un Service communautaire



**Dotation nominale : 0,5 EPT**

**Pot commun**

**= Solidarité poste vacant**

**= % de la dotation nominale correspondant au % de postes vacants sur la dotation totale**

**Dotation disponible pour les tâches et projets spécifiques du poste.**

**=> Dotation nominale moins pot commun**

## Modèle pot commun

### Concepts Dotation nominale, théorique pondérée, disponible

La **dotation nominale** est par demi-poste, par multiple de 0,5 EPT

La **dotation disponible** d'une paroisse est d'un certain % de sa **dotation théorique pondérée**, le même pour toutes

La participation d'une **paroisse** au **pot commun** est la **différence** entre sa **dotation nominale** et sa dotation **disponible**.

La participation d'un **poste régional** (ou d'un service) au **pot commun** est un % de sa **dotation nominale** égal au % de la dotation totale vacante.

La **dotation disponible** des postes régionaux est leur **dotation nominale** moins leur participation au **pot commun**.

